

CHAPITRE VII

ANTISEPSIE GÉNÉRALE OU ANTISEPSIE DU MILIEU INTÉRIEUR.

§ I.

SOMMAIRE : Peut-on combattre les microbes dans le sang, la lymphe et les tissus ? — Objections des adversaires de l'antiseptie.

Substances inoffensives pour les cellules animales et toxiques pour les végétaux parasites. — Le pouvoir toxique et le pouvoir antiseptique ne sont pas parallèles. Exemples tirés de l'aniline, de l'acide phénique, des sels de mercure, des iodures. — Avantages que donne l'association de plusieurs antiseptiques.

L'antiseptie consiste moins à tuer les microbes qu'à les empêcher de se reproduire. Le changement de milieu peut rendre les espèces infécondes, aussi bien chez les microbes que chez les végétaux et les animaux.

Les médicaments dits spécifiques agissent très probablement comme antiseptiques : le mercure dans la syphilis, la quinine dans l'impaludisme, le salicylate de soude dans le rhumatisme.

Les médicaments antithermiques agissent comme antiseptiques : la quinine dans la fièvre typhoïde et une des formes d'infection puerpérale.

Puisque des maladies infectieuses sont causées par la pénétration dans l'organisme de végétaux inférieurs, peut-on espérer annihiler l'action de ceux-ci ?

Quand il s'agit d'infections de surface, le succès de la chirurgie antiseptique prouve qu'on peut triompher de ces micro-organismes, et quand il s'agit de maladies telles que la diphthérie qui restent pendant quelque temps des infections de surface, on peut tenter de détruire les agents infectieux avant qu'ils ne soient répandus dans l'organisme.

Lorsqu'on a affaire à des infections générales, la question se présente, il est vrai, sous un nouvel aspect ; le problème est-il pourtant insoluble ?

Les agents pathogènes des infections générales se trouvent les uns dans le sang (charbon, fièvre à rechutes), les autres surtout dans le système lymphatique (fièvre typhoïde), dans certains tissus. Pour avoir de l'action sur eux, les médicaments qu'on leur oppose doivent imprégner tout l'organisme, et la fin de non-recevoir qui a été objectée de prime abord à l'antiseptie a été résumée par un maître dans cette formule qui a fait fortune : « On vise le microbe, on atteint le malade. » En d'autres termes, disent les adversaires de l'antiseptie générale, en voulant tuer les agents infectieux, vous tuerez les cellules animales avec lesquels ils sont en contact.

Pourtant voici des arguments que peuvent faire valoir les défenseurs de l'antiseptie.

Outre qu'il y a des substances qui, indispensables à la vie de l'animal, tuent certains agents pathogènes (l'oxygène tue les microbes anaérobies), il y a des corps inoffensifs pour les cellules animales qui s'opposent au développement de certains végétaux (l'argent pour l'aspergillus, Raulin) ; par contre, certains végétaux vivent avec prédilection dans des milieux toxiques pour l'animal (solutions concentrées de quinine, d'arsenic, d'antimoine).

Il y a donc lieu d'étudier patiemment tous les médicaments dont nous disposons au double point de vue de leur influence sur l'organisme animal (pouvoir toxique) et sur les micro-organismes végétaux pathogènes (pouvoir antiseptique).

Quelques exemples prouveront que le pouvoir toxique et le pouvoir antiseptique ne marchent pas parallèlement.

L'aniline est cinq fois moins antiseptique que l'acide phénique et quatre fois plus toxique.

Ayant un même pouvoir toxique que l'acide phénique, les

sels de mercure sont dix fois plus antiseptiques. Parmi les sels de mercure, le biiodure est à poids égal plus antiseptique que le bichlorure, et il est moins toxique.

Les iodures de potassium et de sodium, qui sont modérément antiseptiques, puisqu'il faut 48 grammes du premier et 50 grammes du second pour empêcher un litre de bouillon de fermenter, diffèrent beaucoup comme toxicité, puisque l'iodure de sodium est quarante-quatre fois moins toxique pour l'animal que l'iodure de potassium (Bouchard) : ce qui, par parenthèse, doit engager les médecins à substituer presque toujours dans leurs prescriptions les sels de sodium aux sels de potassium.

M. Bouchard et M. Lépine ont fait remarquer qu'on pourrait avec avantage combiner plusieurs substances antiseptiques, car le pouvoir toxique du mélange n'augmente pas proportionnellement à son pouvoir antiseptique.

D'ailleurs, l'antiseptie ne se propose pas, comme on l'a dit, de tuer les microbes pathogènes au sein de l'organisme, mais seulement d'entraver leur multiplication. Il suffira souvent, pour permettre aux cellules animales de triompher dans leur lutte contre les microbes, de les empêcher d'être accablées sous le nombre sans cesse croissant de leurs ennemis.

Or, nous savons qu'on peut rendre inféconds même de grands végétaux en les changeant de milieu. M. Bouchard a cité l'exemple de ce palmier de Biskra qui, aux confins du désert, se couvre de fruits destinés à mûrir, et qui, transporté dans les serres du Muséum ou à Alger même, continue à vivre, mais ne donnera plus de fruits capables de le reproduire.

On sait même que l'organisme d'un animal de même espèce peut devenir impropre à la culture d'un microbe par simple changement d'habitat ; c'est ainsi que les moutons de la Beauce, transplantés en Algérie, sont devenus, dix-neuf fois

sur vingt, réfractaires à l'inoculation de cultures charbonneuses qui tuent sans rémission leur frères demeurés en France.

Ainsi tombent toutes les objections théoriques opposées à l'antiseptie générale. Mais les faits sont là pour attester que, pratiquement, les médecins réalisent depuis longtemps l'antiseptie.

Il n'est plus possible de dire que le mercure guérit la syphilis par sa vertu antiplastique ; lui voit-on faire fondre des néoplasmes non syphilitiques ?

Comment la quinine agit-elle dans la fièvre paludéenne, sinon par son pouvoir antizymotique ?

De bons esprits pensent que le salicylate de soude ne juggle la fièvre rhumatismale que par une vertu du même ordre. Il est certain qu'il n'agit pas de la même façon sur les autres fièvres.

Pour revenir à la quinine, en dehors de la fièvre intermittente, elle n'abaisse la température efficacement que dans la fièvre typhoïde et une des formes de la fièvre puerpérale ; n'est-il pas naturel de croire que, dans ces cas, la quinine ne fait tomber la fièvre qu'en contrariant l'agent infectieux, cause de celle-ci ?

§ II.

SOMMAIRE : Antiseptie du milieu intérieur dans la fièvre typhoïde. — Essais multiples de médicaments antiseptiques. — Acide phénique. Son pouvoir antithermique est le résultat d'une intoxication. — Le mercure : frictions, sulfure noir, calomel, bichlorure. — Supériorité de la quinine ; mode d'emploi de M. Bouchard pour l'adulte, de MM. Joffroy et Grancher chez les enfants. — Association de la quinine au calomel, au salicylate de soude, à l'acide salicylique. — La quinine agit dans la fièvre typhoïde à la manière d'un spécifique. Quinine dans la septicémie puerpérale, la pyohémie, l'endocardite septique. — Antiseptie générale dans les fièvres éruptives, la diphthérie, la